

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

Membres du Conseil

M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde
M. Guillaume Teasdale, conseiller scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes

M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health
M. Yakabue (Papy) Yangongo, représentant de Toronto North Support Services
M^{me} Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 11 février 2020**

Heure : **de 17 h 30 à 18 h 30**

Lieu : **Siège social de Toronto
116, Cornelius Parkway
Toronto, ON M6L 2K5**

***Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence ou
de retard le jour même de la réunion :***

+1 (647) 317-3974, 534688# (Siège social) Français (Canada)
+1 (866) 772-2238, 534688# (Siège social) Français (Canada)

**COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 11 février 2020, de 17 h 30 à 18 h 30
Siège social - 116, Cornelius Parkway, Toronto**

ORDRE DU JOUR

Rencontre 6 – de 17 h 30 à 18 h 30

La rencontre sera présidée par : à déterminer

1. Appel des membres
2. Élection des coprésidences du comité
3. Affaires courantes :
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 3.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2019
 - 3.4 Questions découlant du procès-verbal du 12 novembre 2019
4. Réunion n° 5 du 14 janvier 2020 – Il n'avait pas quorum. Mise à jour de la liste des membres suppléants.
5. Rapports financiers - CCED :
 - 5.1 États financiers 2018-2019
 - 5.2 Budget révisé 2019-2020
6. Politique *Utilisation d'un animal d'assistance par les élèves* (rapport verbal)
https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Politiques_du_conseil/Education_et_ecoles/3_11_Utilisation_d_un_animal_d_assistance_par_les_eleves_politique.pdf
7. Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers

8. Faisons le point sur l'impact des grèves sur les programmes et services en EED (rapport verbal)
9. Mise à jour de l'automne provenant du Ministère de l'éducation
10. Programmes de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAE)
11. Correspondances :
 - Lettre du Durham DSB au ministre de l'Éducation, M. Lecce, à propos de l'inactivité perçue par le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (MASCE)
 - Lettre du Windsor-Essex CDSB au ministre de l'Éducation, M. Lecce, faisant suite aux plaintes de Durham DSB et Greater Essex DSB sur la hausse la taille des classes et l'obligation de cours en ligne
12. Tour de table – Annonce des organismes
13. Dates des prochaines réunions :
 - Le **mercredi** 11 mars 2020 - rencontre n° 7 – **NOUVEAU**
 - Le 14 avril 2020 - rencontre et n° 8
 - Le 12 mai 2020 - rencontre n° 9
 - Le 9 juin 2020 - rencontre n° 10
14. Levée de la réunion

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 4 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le 12 NOVEMBRE 2019

Le comité tient la rencontre n° 4 de 18 h 15 à 19 h au siège social de Toronto, 116 Cornelius Parkway Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres du Conseil

M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde
M^{me} Geneviève Oger, conseillère scolaire, CSViamonde (audio-Skype)

Membre du Conseil absente

M^{me} Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes

M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (audio-Skype)
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (audio-Skype)
M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

Représentants d'organismes absents

M. Wadih Beheit, représentant de La Clé d'La Baie
M^{me} Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health

Observatrice :

M^{me} Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
M. Roland Desloges, adjoint à la surintendance de l'éducation par intérim
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

2. AFFAIRES COURANTES :

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Stéphanie Penton, appuyée par, M^{me} Geneviève Oger propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est adoptée.

2.2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Conseiller Fortin, conseiller Lapointe et M^{me} Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

3. DONNÉES SUR LES ÉLÈVES QUI BÉNÉFICIENT DES PROGRAMMES ET SERVICES EN ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le surintendant de l'éducation présente aux membres le rapport sur les données des élèves qui bénéficient des programmes et services en enfance en difficulté.

À la suite des échanges de vues à ce sujet, M^{me} Schabas, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

QUE le rapport en date du 12 novembre 2019 intitulé « Données sur les élèves qui bénéficient des programmes et service en enfance en difficulté » soit reçu.

La motion est adoptée.

4. MISE À JOUR D'AUTOMNE AU CCED DU MINISTÈRE ÉDUCATION

M. Laverdière, surintendant de l'éducation, informe le comité qu'il n'a reçu aucune mise à jour d'automne au CCED du Ministère Éducation. Il a fait une demande, mais aucune réponse à date. Il en informera le comité dès qu'il aura une réponse.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

5. CORRESPONDANCE

Les membres du Conseil prennent connaissance des copies des lettres adressées au ministre de l'Éducation Stephen Lecce, provenant du Conseil scolaire catholique Providence concernant :

- a) La moyenne du nombre d'élèves dans les classes;
- b) Projet de la Loi 44
- c) Modèle de financement provincial

Après consultation des lettres, conseillère Oger, appuyée par M^{me} Schabas, propose :

QUE la correspondance ci-dessus mentionnée soit reçue.

La motion est adoptée.

6. TOUR DE TABLE – ANNONCE DES ORGANISMES

Mme Pelletier, informe le comité qu'il y aura une soirée d'information pour les parents au mois de novembre à La Clé d'La Baie Elle souhaite que les directions d'écoles de la région Simcoe participe au comité Campus francophone qui aura lieu le 25 novembre de 9h30 – midi. Ils parleront des activités en éducation de la petite enfance à la 12^e année.

M^{me} Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto, fait une annonce pour un poste au programme Passerelle, Ils sont à la recherche d'une conseillère auprès des familles. Elle demande au comité de passer le message dans leur communauté, car le poste est affiché une deuxième fois sur le site du centre francophone.

M^{me} Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto, fait part aux membres qu'ils rencontrent toujours le même défi pour offrir des services en français. Dans le centre francophone, ils ont aussi de la difficulté pour avoir un membre suppléant à ce comité et cela n'aide pas au service francophone de l'Aide à l'enfance.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

7. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Il est convenu que la prochaine réunion se tiendra le 14 janvier 2020 ou l'on passera en revue les états financiers 2018-2019 et le budget révisé 2019-2020.

QUE le CCED tienne sa rencontre n° 5 le 14 janvier 2020.

La motion est adoptée.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour de la réunion n° 4 étant épuisé, conseiller Lapointe appuyée par M^{me} Penton propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le surintendant de l'éducation

Le président du comité,

M. Michel Laverdière

M. Benoit Fortin

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 14 janvier 2020

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : États financiers 2018-2019 – Enfance en difficulté

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez en annexe le tableau qui compare les dépenses réelles pour l'enfance en difficulté au budget révisé et ce pour la période de septembre 2018 à août 2019.

Revenus

L'augmentation des revenus de 527 921 \$ est principalement causée par l'augmentation des fonds reçus pour le matériel spécialisé refacturé au Ministère et l'augmentation de subvention du montant lié aux mesures de variabilité. Ces augmentations sont contrebalancées par des revenus inférieurs pour les montants approuvés pour les cas spéciaux et même que pour le programme d'éducation dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels, car les dépenses étaient moins élevées que prévu.

Dépenses

Les principaux écarts sont :

- Titulaire de classe
Dépenses moins élevées de 848 329 \$ en salaires et avantages sociaux à cause du placement sur la grille salariale des membres du personnel réellement en place.
- Aide à l'enseignement
Diminution nette de 64 347 \$ s'expliquant principalement par des dépenses moins élevées pour le personnel réellement en place contrebalancé par une augmentation des dépenses de suppléance.
- Fournitures et services
Des dépenses supplémentaires de 340 192 \$ pour du matériel et des services à l'appui aux élèves en besoin. L'équipement spécialisé représente 307 155 de cette augmentation qui est complètement compensé par l'augmentation des subventions pour le matériel spécialisé.
- Perfectionnement professionnel
Certaines formations prévues n'ont pas été réalisées.

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR

- Personnel professionnel / paraprofessionnel
Diminution nette de 1 088 795 \$ puisque certains postes n'ont pu être comblés et/ou ont été comblés à des salaires inférieurs à ceux budgétés.
- Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers
Diminution nette de 111 292 \$. Les investissements sont reportés et seront réalisés lors de l'exercice 2019-2020.
- Programme d'enseignement et de traitement améliorés
En agrégat, les dépenses sont moins élevées que prévu notamment pour les dépenses salariales des titulaires, car les postes ont été comblés à des niveaux inférieurs sur la grille salariale que ce qui fut budgété.

Le déficit pour l'enfance en difficulté pour l'année 2018-2019 se situe à 1 785 011 \$.

RECOMMANDATION

Il est recommandé :

QUE le rapport en date du 14 janvier 2020 sur les États financiers 2018-2019 pour l'enfance en difficulté soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des affaires,
Jason Rodrigue

POINT NO 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Enfance en difficulté États financiers 2018-2019

REVENUS	Budget révisé		États financiers		Écart	
	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus
AGED		10 038 108		10 514 342		476 234
Matériel spécialisé		602 941		910 096		307 155
Besoins élevés						
Mesure de montant de variabilité		7 778 422		7 907 051		128 629
Besoins élevés - inclusion et collaboration		456 017		456 017		-
Équipes Multidisciplinaires		561 245		568 332		7 087
Volet à incident spécial		250 000		223 838		(26 162)
STGC: Programmes d'éducation dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels		1 058 044		754 054		(303 990)
Expertise en comportement		142 674		143 835		1 161
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers		833 504		833 504		-
Investissement dans les priorités du système		451 656		391 045		(60 611)
Leader en santé mentale (1)		142 333		142 333		-
Revenus d'un tiers (2)		180 334		178 752		(1 582)
Total des revenus		22 495 278		23 023 199		527 921
DÉPENSES	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Titulaires de classe						
Élémentaire	45,5	4 695 821	45,5	4 116 492	-	(579 329)
Secondaire	14,0	1 589 174	14,0	1 319 743	-	(269 431)
Suppléance		381 858		378 144		(3 714)
Fournitures et services		86 046		83 702		(2 344)
Accompagnement						
Élémentaire	3,5	366 986	3,5	316 639	-	(50 347)
Secondaire	1,5	161 923	1,5	141 393	-	(20 530)
Aide à l'enseignement						
Membres du personnel	200,5	11 075 213	200,5	10 823 687	-	(251 526)
Suppléance (1)		963 360	-	1 150 539	-	187 179
Matériel, manuels et fournitures						
Fournitures et services		410 535		443 573		33 038
Équipement spécialisé		602 941		910 096		307 155
Perfectionnement professionnel		207 200		53 247		(153 953)
Personnel professionnel / paraprofessionnel						
Supervision et coordination	2,0	276 491	2,0	-	-	-
Orthophonie	5,0	519 803	5,0	-	-	-
Aide Orthophonie	6,0	292 142	6,0	-	-	-
Conseil pédagogique	6,0	659 552	6,0	-	-	-
Psychologue	1,0	142 331	1,0	-	-	-
Psychométrie	3,0	305 481	3,0	-	-	-
Consultation en autisme	4,0	389 914	4,0	-	-	-
Travail social	15,0	1 517 095	15,0	-	-	-
	42,0	4 102 809	42,0	3 014 014	-	(1 088 795)
Appui administratif	2,0	148 278	2,0	81 554	-	(66 724)
Appui - Informatique						
Salaires	1,5	120 012	1,5	120 012		-
Fournitures et services		40 178		40 178		-
Services contractuels		95 500		35 112	-	(60 388)
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers		502 337		391 045		111 292
Coordinateurs et consultants						
Direction - EED (1)	3,0	392 292	3,0	456 234	-	63 942
sous total	314	25 942 463	312	23 875 404	-	(1 844 475)
Programmes STGC gérés par CSViamonde						
Titulaires - Élémentaire	3,0	331 128	3,0	237 064	-	(94 064)
Titulaires - Secondaire	1,0	110 376	1,0	67 204	-	(43 172)
Aide à l'enseignement - Élémentaire	5,0	349 790	5,0	283 427	-	(66 363)
Mobilier et matériel		17 174		21 447		4 273
Personnel professionnel / paraprofessionnel	1,6	171 020	1,6	87 361	-	(83 659)
Services contractuels		78 556		57 551		(21 005)
sous total	10,6	1 058 044	10,6	754 054	-	(303 990)
Programme STGC géré par un tiers						
Titulaires - Élémentaire (2)	1,0	110 376	1,0	109 846	-	(530)
Aide à l'enseignement	1,0	69 958	1,0	68 906	-	(1 052)
sous total	2,0	180 334	2,0	178 752	-	(1 582)
Total	326,1	27 180 841	324,6	24 808 210	-	(2 150 047)
Écart		(4 685 563)		(1 785 011)		2 677 968

Note 1 : Le budget révisé fut modifié pour tenir compte de cette subvention et de la suppléance pour l'aide à l'enseignement.

Note 2 : Le Conseil embauche les membres du personnel pour le programme Le Passage et les facture au CSCMonAvenir qui gère ce programme et reçoit la subvention du MDE.

POINT NO 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 14 janvier 2020

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Budget révisé - Enfance en difficulté 2019-2020

Vous trouverez en annexe le budget révisé pour l'enfance en difficulté et ce, pour la période de septembre 2019 à août 2020.

Les deux premières colonnes reflètent le budget de l'année budgétaire 2019-2020. Les deux prochaines colonnes reflètent le budget révisé et les dernières colonnes reflètent les écarts.

Le Conseil prévoit une augmentation des revenus (627 928 \$) et une augmentation des dépenses (1 099 139 \$) comparé au budget 2019-2020. En conséquence, le déficit budgétaire de l'année courante augmente de 470 211 \$ et se chiffre maintenant à 4 353 415 \$.

Les principaux changements aux revenus sont causés par l'augmentation des effectifs et par le report des revenus des années antérieures pour les investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers.

Les principaux changements aux dépenses sont les suivants :

- Ajout de 13,5 postes pour du personnel temporaire à l'aide à l'enseignement et éducation spécialisée en fonction des besoins dans les écoles. Nous n'avons pas budgété de changements pour les charges liées à ces postes qui devraient être absorbées par les variations du placement du personnel sur la grille et les postes qui demeurent vacants pendant une partie de l'année. Par contre, nous indiquons maintenant les dépenses de suppléance pour l'aide à l'enseignement.
- Dépenses additionnelles de 24 587 pour certaines ressources de communication et des tableaux interactifs (Promethean) de même que du matériel spécialisé.
- Un montant pour les investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers correspondant aux fonds disponibles pour les dépenses non complétées en 2018-2019.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 14 janvier 2020 intitulé « Budget révisé 2019-2020 Enfance en difficulté » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des affaires,
Jason Rodrigue

POINT NO 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Enfance en difficulté Budget révisé 2019-2020

	Budget		Budget révisé		Écart	
	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus
REVENUS						
AGED		10 830 019		10 934 251		104 232
Matériel spécialisé		623 844		628 086		4 242
Besoins élevés						
Mesure de montant de variabilité		8 084 780		8 084 780		-
Besoins élevés - inclusion et collaboration		459 874		459 874		-
Équipes multidisciplinaires		575 513		575 513		-
Cas Spéciaux		350 000		350 000		-
STGC: Programmes d'éducation dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels		949 840		949 840		-
Expertise en comportement		290 952		291 983		1 031
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers				519 423		519 423
Leader en santé mentale		142 333		142 333		-
Revenus d'un tiers		180 334		180 334		-
Total des revenus		22 487 489		23 116 417		628 928
DÉPENSES						
Titulaires de classe						
Élémentaire	49,4	5 184 936	49,4	5 184 936	-	-
Secondaire	14,0	1 676 516	14,0	1 676 516	-	-
Suppléance		398 548		398 548	-	-
Fournitures et services		60 415		60 415	-	-
Aide à l'enseignement et éducation spécialisée						
Élémentaire et secondaire	209,0	11 868 491	222,5	11 868 491	13,5	-
Suppléance				963 360		963 360
Matériel, manuels et fournitures						
Fournitures et services		436 030		456 375		20 345
Équipement spécialisé		623 844		628 086		4 242
Perfectionnement professionnel		209 000		209 000		-
Professionnels, paraprofessionnels et techniciens						
Supervision et coordination	1,0	138 346	1,0	138 346	-	-
Orthophonie	4,0	429 162	4,0	429 162	-	-
Aide Orthophonie	4,0	274 312	4,0	274 312	-	-
Conseil pédagogique	6,0	665 946	6,0	665 946	-	-
Psychologue	0,8	113 465	0,8	113 465	-	-
Psychologue Associé	1,8	228 762	1,8	228 762	-	-
Psychométrie	1,0	106 452	1,0	106 452	-	-
Consultation en autisme	4,0	434 554	4,0	434 554	-	-
Travail social	15,4	1 578 198	15,4	1 578 198	-	-
Appui administratif	2,0	153 023	2,0	153 023	-	-
Appui - Informatique						
Salaires	1,5	124 495	1,5	124 495	-	-
Fournitures et services		40 178		40 178	-	-
Services contractuels		56 100		56 100	-	-
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers				111 192		111 192
Coordinateurs et consultants						
Direction et Leaders	3,0	439 746	3,0	439 746	-	-
sous total	316,9	25 240 519	330,4	26 339 658	13,5	1 099 139
Programmes STGC gérés par CSViamonde						
Titulaires - Élémentaire	3,0	334 680	3,0	334 680	-	-
Titulaires - Secondaire	1,0	111 560	1,0	111 560	-	-
Aide à l'enseignement	5,0	350 110	5,0	350 110	-	-
Mobilier et matériel		17 174		17 174	-	-
Personnel professionnel / paraprofessionnel	0,6	83 328	0,6	83 328	-	-
Services contractuels		52 988		52 988	-	-
sous total	9,6	949 840	9,6	949 840	-	-
Programmes STGC gérés par un tiers						
Titulaires - Élémentaire (1)	1,0	110 376	1,0	110 376	-	-
Aide à l'enseignement	1,0	69 958	1,0	69 958	-	-
sous total	2,0	180 334	2,0	180 334	-	-
Total	328,5	26 370 693	342,0	27 469 832	13,5	1 099 139
Écart		(3 883 204)		(4 353 415)		(470 211)

Note 1 : CSViamonde embauche un enseignant pour le programme Le Passage géré par CSCMonAvenir. CSCMonAvenir reçoit la subvention du MDÉ et CSViamonde facture le CSCMonAvenir pour les dépenses.

POINT NO 7 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 11 février 2020

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers

La Politique 2,02 Transport scolaire fut révisée le 20 novembre 2015 et elle fera l'objet d'une révision au cours de l'année scolaire 2019-2020. Nous vous sensibilisons à notre procédure en matière de transport spécial offert aux élèves. Voici l'extrait :

4. TRANSPORT SPÉCIAL

La surintendance des affaires, en collaboration avec la direction des Services aux élèves, est autorisée à fournir un transport spécial à une ou un élève ayant un handicap physique ou ayant des besoins spéciaux.

En tant que membres du CCED, votre rôle essentiel est de veiller à ce que les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation reçoivent des services et des programmes éducatifs appropriés en s'acquittant de son mandat et de faire des recommandations au Conseil concernant toute question touchant l'établissement, le développement et la prestation de services aux élèves.

Nous vous partageons notre procédure du transport scolaire et à titre d'information, les formulaires de demandes de transport et les plans de soutien personnalisés pour l'élève auprès de nos trois consortiums de transport : Francobus, Wellington-Dufferin et Windsor.

L'autorisation à fournir un transport spécial à une ou un élève ayant des besoins spéciaux ou un handicap physique revient à la surintendance des affaires en collaboration avec la direction des services aux élèves.

Nous en profitons pour vous présenter l'évolution des besoins en transport spécial de nos élèves.

D'abord, il est important de reconnaître que la majorité des élèves EED n'auront pas de besoins nécessitant un transport individualisé vers et depuis l'école en tant que mesure d'adaptation. De plus, toutes les décisions relatives à l'accord d'un transport individualisé doivent prendre en considération

POINT NO 7 DE L'ORDRE DU JOUR

l'importante de l'inclusion et du développement d'une plus grande indépendance avec la maturité de chaque élève.

Les informations suivantes sont fournies pour une mise en contexte. En septembre 2019, Viamonde assure le transport domicile-école pour la majorité de ses 12 584 élèves. Bien que le nombre d'élèves EED augmente d'une année à l'autre, tout comme les effectifs du Conseil puisque nous sommes un conseil scolaire en croissance continue, nous observons ces tendances dans la progression du transport spécial.

Pour examiner la progression, nous tenons compte de la hausse des effectifs continue des élèves du Conseil et du nombre d'élèves bénéficiant des services et programmes en enfance en difficulté.

Avec les années, nous avons constaté une tendance d'augmentation des bénéficiaires des services et programmes jusqu'à cet automne. Pour la première fois, nous assistons à une baisse de 1,37% des bénéficiaires.

Outre le fait que nos effectifs sont en croissance, il n'en demeure pas moins, que nous vivons la même tendance que les conseils scolaires francophones et anglophones. Le nombre de demandes et d'approbations de transport spécial continue d'augmenter, y compris le nombre d'élèves nécessitant le statut de trajet seul.

Année scolaire	Effectifs Conseil	Élèves EED	Proportion des bénéficiaires	Total transport spécial	Proportion des bénéficiaires
2019-2020	12 584	1 157	9,19%	86	7,43%
2018-2019	11 984	1 266	10,56%	82	6,48%
2017-2018	11 414	1 230	10,78%	67	5,45%
2016-2017	11 035	1 111	10,07%	58	5,22%
2015-2016	10 654	1 057	9,92%	50	4,70%

Parmi les 1 157 élèves bénéficiant des services et programmes en enfance en difficulté, 12 élèves ont accès à un transport spécial intégré dans un autobus scolaire régulier et 74 élèves bénéficient de taxis, fourgonnettes ou minibus pour personnes handicapées.

POINT NO 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Depuis deux ans, le Conseil n'a pas eu besoin de recourir au financement ciblé pour le transport d'élèves pris en charge par une société d'aide à l'enfance (SAE).

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 11 février 2020 intitulé « Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Michel Laverdière

P.j. (6)

POINT NO 9 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 11 février 2020

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Mise à jour de l'automne provenant du Ministère de l'éducation

Deux fois par année, la *Direction de l'éducation de l'enfance en difficulté et de la réussite pour tous* rencontre les regroupements des gestionnaires en enfance en difficulté des conseils scolaires de l'Ontario.

La directrice, madame Claudine Monroe a informé et questionné les leaders en EED sur le dossier du soutien aux élèves ayant l'autisme lors de la rencontre avec le groupe OCASE (Ontario Council of Administrators of Special Education) le 14 novembre dernier à Markham.

Le Regroupement provincial des leaders francophones en enfance en difficulté devait se rencontrer les 5 et 6 février 2020 à Toronto. La rencontre fut annulée en raison des grèves de zèle.

Les points à retenir sont les suivants de la présentation de madame Monroe :

- En l'espace d'une décennie, le nombre d'élèves autistes a doublé. Il était à moins de 10 000 élèves en 2007-2008 comparativement à 23 459 élèves en 2017-2018.
- Des programmes de soutien sont offerts aux enfants, adolescents et adultes avec un TSA avant, pendant et après la scolarisation des élèves de la maternelle à la 12^e année (ou 21 ans).
- Depuis septembre 2019, le Ministère offre un financement pour la mise en œuvre de programmes après les heures de classe (aussi avant ou pendant l'heure du dîner) aux conseils scolaires. Lors de la rencontre OCASE, deux conseils ont partagé leur projet pilote puisqu'ils avaient bénéficié d'un financement au préalable. Nous vous présenterons nos initiatives au Conseil lors de notre prochaine rencontre du CCED.
- On a rappelé les changements au niveau du financement pour les élèves ayant un trouble du spectre autistique (TSA) :
 - Financement doublé pour l'embauche des experts en Analyse comportementale appliquée (ACA).

POINT NO 9 DE L'ORDRE DU JOUR

- o Occasions d'apprentissage en ligne pour des techniciens en comportement par l'intermédiaire du Centre Genève.
- o Somme pour l'obtention de la qualification additionnelle en autisme pour le personnel enseignant.
- o Une offre étendue du financement pour les programmes après l'école à tous les conseils scolaires (PPCAE). Vous trouverez l'offre de Viamonde au point suivant de la réunion.
- o Maintenance d'un financement pour 11 conseils scolaires afin d'offrir des espaces désignés pour des services par les partenaires communautaires.

Une discussion entre les gestionnaires en enfance en difficulté et madame Monroe eut lieu à propos des ressources et pratiques efficaces mises en œuvre dans les conseils scolaires et l'identification de nouvelles initiatives prometteuses pour soutenir davantage ce groupe d'élèves dans les écoles.

Il n'y a pas eu d'autres annonces de projets pilotes ou d'initiatives en matière de l'enfance en difficulté de la part du Ministère pour 2019-2020.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 11 février 2020 intitulé « Mise à jour de l'automne provenant du Ministère de l'éducation » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Michel Laverdière

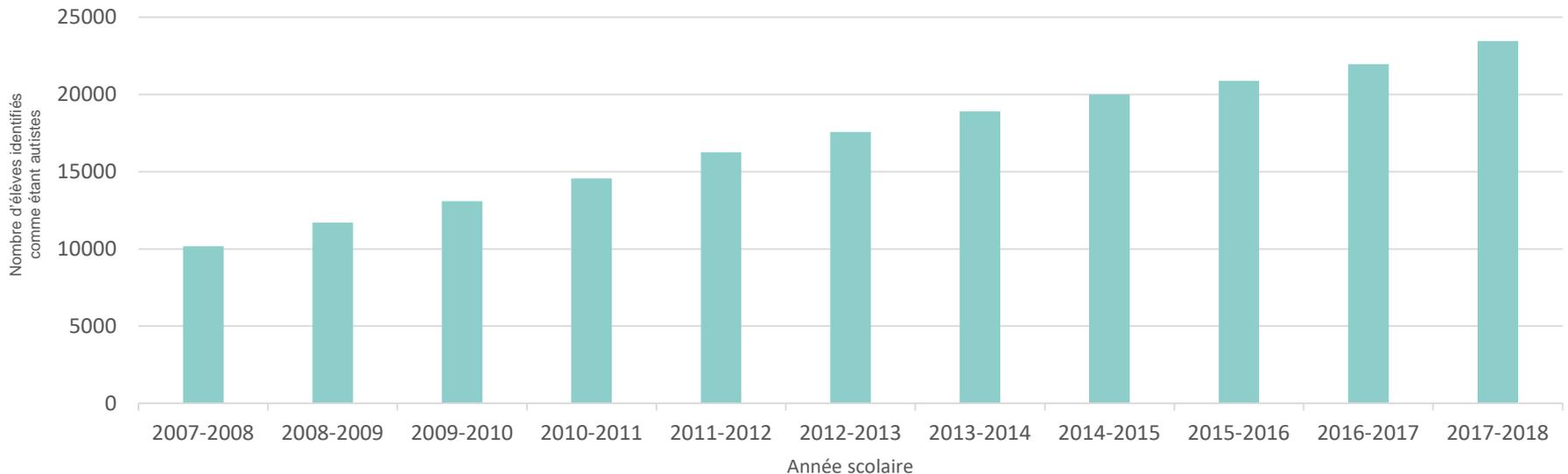
Mesures de soutien pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique

Présentation du ministère de l'Éducation au Conseil des directeurs de l'enseignement spécialisé de l'Ontario

Le 14 novembre 2019

Les élèves autistes

- Plus de 23 459 élèves identifiés comme étant autistes sont actuellement inscrits dans le système scolaire financé par les deniers publics, selon les chiffres fournis par les conseils scolaires en 2017-2018.



Mesures de soutien en milieu scolaire

Politiques

- Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR)
- Plans d'enseignement individualisés (PEI)/plans de transition
- NPP 140 – Méthodes d'analyse comportementale appliquée

Programmes

- Mesures d'adaptation, modifications ou programmes alternatifs
- Spécialistes de l'analyse comportementale appliquée
- Formation fondée sur l'analyse comportementale appliquée destinée aux éducatrices et éducateurs
- Formation en ligne du Geneva Centre for Autism
- Programmes de perfectionnement des compétences après l'école
- Projet pilote de locaux dédiés (11 conseils scolaires)
- Nouvel investissement permettant d'accroître la subvention pour suivre le cours de qualification additionnelle
- Services de réadaptation en milieu scolaire (parfois fournis par le MESSC)

- Aide à la transition pour les élèves qui commencent l'école
- Équipes de transition
Connexions pour les élèves

Petite enfance

- Planification de la transition vers des activités postsecondaires

Transition vers l'âge adulte

Programmes de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAE)

- Au cours des années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, le Ministère a versé des fonds pour les PPCAE à 38 conseils scolaires de la province.
- Au printemps 2019, le Ministère a annoncé que ces fonds seraient versés à tous les conseils scolaires pour qu'ils puissent élaborer et fournir des PPCAE en fonction de leurs besoins.
- Le perfectionnement des compétences est un important élément de l'apprentissage qui peut aider les élèves atteints de TSA à réaliser leur plein potentiel à l'école et dans la société.
- Les PPCAE permettent aux élèves atteints de TSA de perfectionner des compétences précises, après le jour de classe, pour les aider à mieux réussir en classe et à obtenir d'autres résultats, comme une amélioration de leurs habiletés sociales et de leurs habiletés de communication.
- Ces programmes ont permis d'obtenir des avantages mesurables pour les élèves atteints de TSA sur le plan des habiletés sociales, des habiletés de communication et de planification et de la maîtrise de soi, lesquelles les aident à réussir à l'école.

Programmes de perfectionnement des compétences après l'école (suite)

Les paramètres suivants sont recommandés aux écoles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de PPCAE :

- **Se concentrer sur des ensembles de compétences précis** qui se révéleront utiles aux élèves atteints de TSA (p. ex., perfectionnement des habiletés sociales, des habiletés de communication et de planification et de la maîtrise de soi pour les aider à réussir à l'école).
- **Définir les résultats à court et à long terme des PPCAE**, y compris des mesures de réussite.
- **Dresser un bon plan de collecte de données** afin que des pratiques de collecte de données soient intégrées dans les PPCAE dans le but d'évaluer les résultats des élèves et des programmes et de mettre l'accent sur eux.
- **Fonder les PPCAE sur l'analyse comportementale appliquée (ACA)** et recourir de façon systématique aux théories et pratiques de l'ACA (p. ex., incitation, estompage, modélisation, renforcement, etc.).
- **Rester en contact** avec les parents et les fournisseurs de services en milieu communautaire pour aider les élèves à généraliser leurs compétences.

Conclusions de Deloitte : pratiques efficaces aux fins des PPCAE

- Le Ministère a fait appel à un chercheur externe, Deloitte, pour évaluer la mise en œuvre des PPCAE dans les 38 conseils scolaires participants. Voici certaines de ses constatations.

Stratégies utilisées couramment pour renforcer les compétences des élèves :

- Tous les PPCAE comprenaient des stratégies d'ACA fondées sur des données probantes.
- Tous les PPCAE s'appuyaient sur des stratégies d'ACA sur le plan théorique et pratique.
- Les experts-conseils ont constaté que de nombreux conseils scolaires utilisent des techniques et principes d'ACA pour favoriser une amélioration tangible du comportement, des habiletés sociales et physiques et des habiletés de communication des élèves.

Les stratégies d'ACA qu'ont utilisées de nombreux conseils scolaires comprenaient les suivantes :

- Incitation : Signal ou aide incitant l'élève à réagir de la façon souhaitée.
- Estompage : Réduction progressive des incitations à mesure que l'élève maîtrise la compétence.
- Modélisation : Technique visant à fournir un exemple visuel de ce qui est attendu dans une tâche.
- Renforcement : Technique visant à encourager l'élève à avoir le comportement souhaité en donnant un renforcement après ce comportement.

Mesures de soutien améliorées en milieu scolaire

- Le Ministère a annoncé plusieurs initiatives nouvelles et élargies pour donner du soutien aux élèves atteints de TSA à compter de l'année scolaire 2019-2020 :

Montant doublé au titre du volet Expertise comportementale

- Montant au titre du volet Expertise comportementale doublé grâce à un nouvel investissement de 15,2 M\$, permettant aux conseils scolaires d'embaucher plus d'experts du comportement, y compris des analystes du comportement certifiés.

Fonds accrus au Geneva Centre for Autism

- 2 M\$ pour des occasions de formation en ligne destinées aux éducatrices et éducateurs, y compris l'accès au cours de technicien comportemental agréé.

Expansion des programmes de perfectionnement après l'école

- 6,1 M\$ afin de fournir des fonds à la totalité des 72 conseils scolaires aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement des compétences après l'école.

Nouvelle subvention pour la qualification additionnelle

- 1 M\$ pour verser une subvention pouvant aller jusqu'à 650 \$ au personnel enseignant pour suivre le cours de qualification additionnelle *Enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers en communication (troubles du spectre autistique)*.

Locaux dédiés

- 0,374 M\$ pour prolonger d'une année scolaire le projet pilote de locaux dédiés dans les 11 conseils scolaires participants.

Questions à débattre

POINT NO 10 DE L'ORDRE DU JOUR

- Avez-vous des exemples de pratiques efficaces utilisées dans votre conseil scolaire pour venir en aide aux élèves atteints de TSA?
- Quelles sont les mesures de soutien ou ressources du Ministère qui seraient les plus utiles à votre conseil scolaire? Quelles nouvelles mesures de soutien seraient les plus utiles?
- Quelles sont les caractéristiques d'un programme efficace en milieu scolaire sur le continuum d'apprentissage des élèves atteints de TSA?

Programmes de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAE)

PROJET PILOTE

POUR

LES ÉLÈVES ATTEINTS DE TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

Résumé du projet

En 2016, le ministère de l'Éducation a invité des conseils scolaires à présenter une demande pour appuyer la mise en place ou le maintien de programmes de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAE) qui améliorent les compétences des élèves atteints de TSA.

Ces programmes se sont avérés bénéfiques (pour certains conseils scolaires qui les ont mis en route) pour les élèves atteints de TSA jusqu'à la 7^e année

Ces programmes s'élargissent à toute la province en accordant un financement aux 72 conseils scolaires à partir de cette année scolaire.

L'objectif du projet est d'élaborer, de mettre en œuvre et d'offrir des PPCAE pour les élèves atteints de TSA au cours des années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Priorités du programme

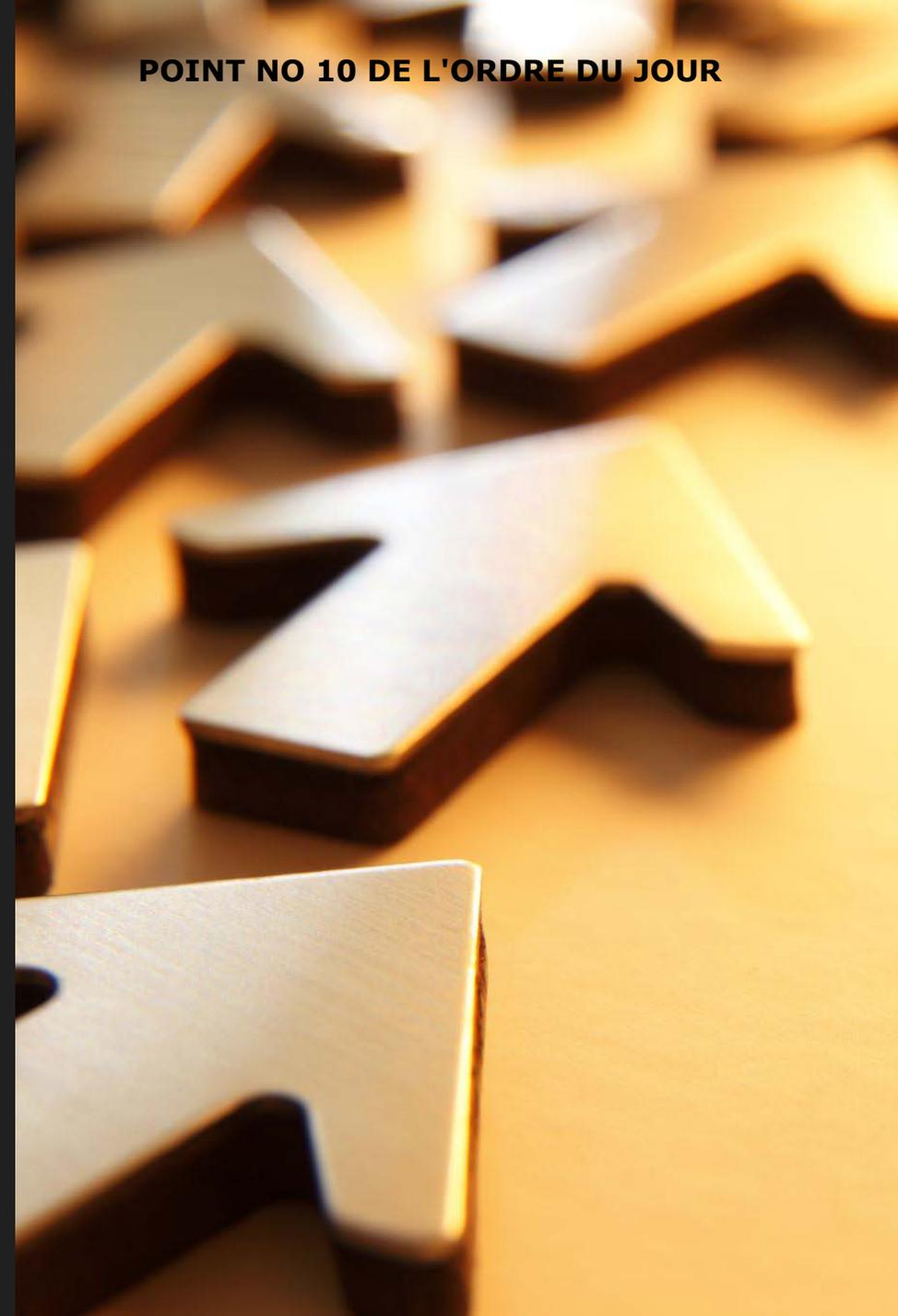
Mettre l'accent sur les compétences particulières des élèves atteints de TSA pour contribuer à la réussite de leur scolarité.

Définir clairement les groupes cibles.

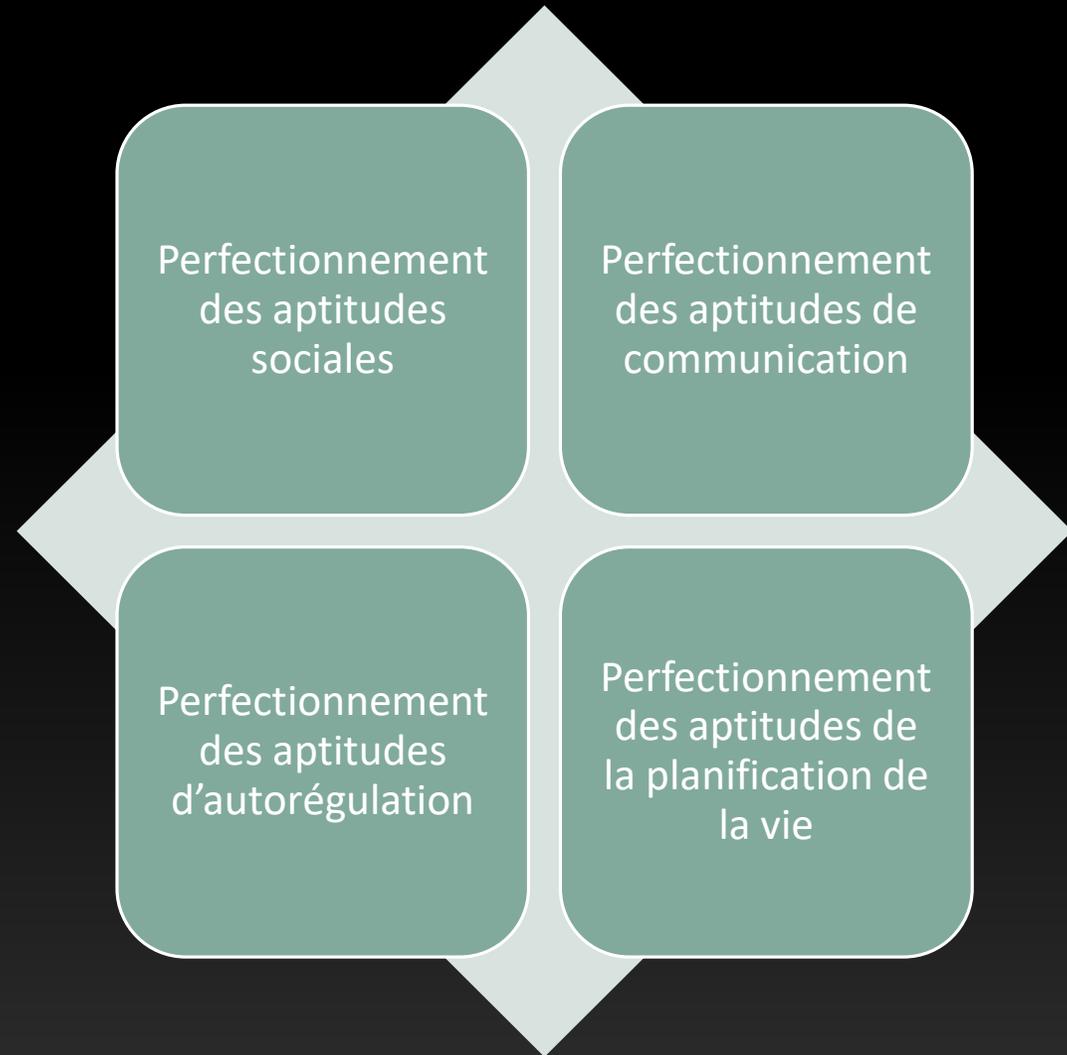
Un processus d'orientation pour le programme comprenant des protocoles de priorisation pourrait être élaboré.

Obtenir des résultats positifs des réalisations qui contribuent à la réussite des élèves atteints de TSA dans leur scolarité. Ces résultats doivent être clairement identifiés et mesurables.

Les PPCAE procurent aux élèves atteints de TSA davantage d'occasions de perfectionnement afin de mieux les outiller pour réussir leurs scolarités et atteindre d'autres résultats.



Listes d'habilités à développer



Critères pour développer les habiletés

Analyse Comportementale Appliquée (ACA)



Incitation*

Estompage*

Modélisation*

Renforçateurs*

Analyse des tâches

Formation aux compétences comportementales (FCC)

Zones de régulation*

Critères d'admissibilité au programme

L'élève doit avoir un diagnostic de TSA.

L'élève doit avoir des compétences en communication verbale suffisante pour participer au programme.

L'élève doit être en mesure de participer à un groupe sans soutien supplémentaire au-delà de celui fourni dans le programme.

L'élève peut assister à des séances hebdomadaires pendant 10 semaines.

L'élève démontre des compétences sociales émergentes (intérêt à s'engager avec des pairs, tentatives de communication verbale, gère ses émotions de manière non agressive) et un intérêt à établir des relations avec des pairs du même âge ou des pairs ayant des intérêts communs.

Le parent doit être en mesure d'assister aux séances d'information tenues à cet effet (au début du programme).

L'enfant et/ou un parent désigné doivent s'engager à participer (éventuellement) à l'ensemble du programme de 10+ semaines.



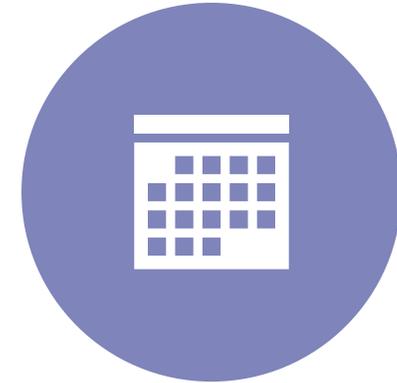
Mise en œuvre



APRÈS LES HEURES DE CLASSE
OU À LA PAUSE-REPAS



ENDROITS **VARIÉS** SELON LE
MODULE ENSEIGNÉ



3 CYCLES ET 3 RÉGIONS

10 MODULES *QUOI?*

POINT NO 10 DE L'ORDRE DU JOUR



Matériel concrets



Étape par étape



Visuel et référentiel



Capsule



Modélisation



Enseignement explicite

Phase 1

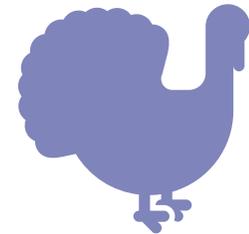
Préparation de matériel



Modules spécifiques



**Contract pour la
création**



Janvier 2019

Comment?

En fonctions des besoins déterminés : **SONDAGE ENVOYÉ AUX PARENTS**

En fonction des besoins déterminés de l'élève, on crée des groupes de 6-8 élèves

Rencontre école-parents pour présenter le projet et pour l'adhésion dans le programme

Durée 10 semaines

Prévoir des séances de formations pour les parents également



Cibler les régions



Péninsule du Niagara



Penetanguishene



Toronto Centre



Remarque :

deux ou plus de nos écoles
avec les conseils avoisinants

Grande idée du programme

Les élèves dans le groupe auront la possibilité de pratiquer le programme de façon positive

Enseignement explicite d'habiletés visées

Organiser une situation authentique pour la modélisation, la pratique et le transfère des connaissances apprises

Offrir des ateliers spécifiques (Ergothérapeute qui montre les bienfaits des outils sensoriels par exemple)



Liste graduée des sorties

Restaurant (MacDo par exemple)

Café

Trempline

Quille

Park (quand le temps le permet)

Aller à la ferme de la région

Piscine municipale

Musée (ROM)

Patinage

Ski

Autre sortie en fonction des besoins et de la région

Vérification d'endroit accessibles accommodations sensorielles

Hypersensibilité tactile / toucher

Hypersensibilité visuelle

Hypersensibilité statique

Hypersensibilité auditive

Une fois les écoles choisies, on définira les endroits exacts de cette région avec une liste aussi complète que possible

Une fois l'activité choisie on tâchera de trouver les accommodations sensorielles adéquats



Résultats attendus

Le CSV devra présenter des rapports à la province :

- Lieu du programme
- Priorité et compétence ciblées
- Description des programmes
- Groupes cibles
- Nombre des élèves ayant profité du programme
- Modalité de la réalisation
- Nombre du personnel et leur qualifications
- Occasions de formation reçues par le personnel
- Résultats obtenus par l'élève



Conditions et
activités
contribuant à la
réussite du
PPCAE



Implication du
personnel



Un ratio élevé



Équipe
multidisciplinaire



l'utilisation d'un
matériel adéquat
base sur l'ACA



Une expertise en
ACA

Objectifs 2019-2020



1. Embaucher contractuel pour la création des 10 modules
2. Sondages aux écoles du Conseil scolaire
3. Création de matériel de promotion
4. Rencontre avec les parents
5. Planification de 2 modules par région ciblé
6. Inscription des participants
7. Embauche des intervenants

POINT NO 11 DE L'ORDRE DU JOUR



Durham District School Board
400 Taunton Road East
Whitby, Ontario L1R 2K6
Ph: 905-666-5500
1-800-265-3968
TTY: 905-666-6943
Fax: 905-666-6474

www.ddsb.ca

December 20, 2019

Honourable Stephen Lecce
Minister of Education
Mowat Block, 900 Bay St
Toronto, ON, M7A 1L2

Honourable Stephen Lecce

The Ministry Advisory Committee on Special Education (MACSE) plays a very important role in providing feedback and advice to the Ministry of Education and other ministries on special education programs and their delivery.

In reviewing the Ministry of Education's (MOE's) website, the members of the DDSB's SEAC are very concerned with the inactive status of MACSE; a mandated committee outlined in the Education Act. Of the 20 voting member positions representing either exceptionalities or professions, over half of the positions are vacant and another 4 will be vacated by the end of January 2020. The committee is supposed to meet up to 3 times a year and report on its previous year's priorities and achievements. The last time MACSE met was in the spring of 2017, and the last annual report filed to the Minister was for the 2014-2015 school year.

With the growing number of students with special education needs and complex needs; the release of the Policy on Accessible Education for Students with Disabilities (2018); the Ontario Autism Program Advisory Panel Report - 2019; and the pending recommendations from the K-12 and Post Secondary Education Standards Committees, we feel that the role of MACSE has increased in importance. We urge the government to immediately work to fill the vacancies so it can resume its meetings.

At the same time, the DDSB's SEAC has reviewed the Ministry's appointment process, and in light of the fact that MACSE has not met since the spring of 2017 nor filed an annual report since 2014-2015, we question the effectiveness and responsiveness of the current structure of MACSE to fulfill its mandate.

In discussing a more expedient method of finding members for MACSE who are experienced in providing advice to school boards on special education programs, we would like to suggest that 6 of the voting members be selected from SEACs in the 6 Ministry of Education's regional areas.

The Education Act, and its Regulation for Special Education Advisory Committees (SEACs), sets out the requirements and the role of SEACs. SEAC Members represent local provincial associations of a variety of exceptionalities, agencies, First Nations and Members at Large. SEAC members are active in making recommendations to school boards and school authorities around the delivery of special education programs and services. By looking for members from the 6 MOE's



@DurhamDSB



[Facebook.com/DurhamDistrictSchoolBoard](https://www.facebook.com/DurhamDistrictSchoolBoard)



www.youtube.com/DurhamDSB

POINT NO 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Page: 2

regional areas to help fill the vacancies on MACSE, the Ministry can speed up the selection process and ensure geographical and exceptional representation with knowledgeable and experienced people.

If you would like to further discuss our proposal for the filling of vacancies on MACSE and our desire to see the committee resume its meetings as soon as possible, we would be happy to make a representative available.

Sincerely,



Eva Kyriakides
Chair, SEAC
Durham District School Board

cc: Chairs of all Ontario Special Education Advisory Committees



@DurhamDSB



[Facebook.com/DurhamDistrictSchoolBoard](https://www.facebook.com/DurhamDistrictSchoolBoard)



www.youtube.com/DurhamDSB

December 11, 2019

Honorable Stephen Lecce
Minister of Education
5th Flr, 438 University Ave
Toronto, ON
M7A 1N3

Dear Minister Lecce:

On behalf of the Windsor-Essex Catholic District School Board's Special Education Advisory Committee we are writing in agreement with concerns expressed in letters from the SEACs of both the Durham District School Board, dated June 3, 2019, and the Greater Essex County District School Board, dated July 5, 2019. Specifically we urge you to reconsider the announced increase to the average class size and the mandatory online courses. We echo the concern for the potential negative outcomes discussed in these letters such as decreased opportunity to make connections with caring adults and reduced availability of courses.

Increases to average class sizes will decrease the availability of compulsory courses and electives that many of our students require to develop the practical skills that provide them with a sense of purpose and vocation later in life. An increase in average class size will only exacerbate the issue in smaller schools that are already challenged with decreased course selection. Also, it is estimated that 10% to 20% of Canadian youth are affected by mental illness or disorders (CMHA, 2019). As such, we are extremely concerned with the decrease in educators, decreasing the number of "caring adults" available to make connections with students, that an increase in class size would create.

In addition, the introduction of mandatory online courses is not a realistic expectation for many students with identified learning exceptionalities. Many individuals with learning disabilities, developmental disabilities and other learning differences require additional support from their educators. The online format is simply not suitable for everyone. Making it compulsory does not recognize the individual needs of students.

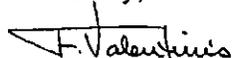
POINT NO 11 DE L'ORDRE DU JOUR

It is our sincere hope that the Ministry of Education take the needs of our most vulnerable, complex and at-risk students into consideration and review and implement the suggestions outlined by the SEAC of the Durham District School Board, specifically:

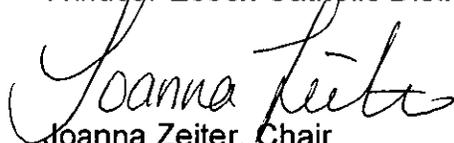
1. Provide e-learning opportunities to students across the Province as an option, but not make it mandatory for all students.
2. Encourage professional learning for staff, and e-learning exposure for students in Learning Strategies courses to allow for specific opportunities to explore the D2L platform and gain direct experiences with digital learning with the support of their special education teachers. This will allow students to self-assess their confidence and suitability to this learning delivery method.
3. Allow students all access to all pathways (community living, workplace, college, university) on line, should they wish, including during alternative school times, to encourage students to explore other opportunities (e.g. summer courses).
4. Slow down changes to class size and establish clear guidelines to measure and monitor the impact on students, particularly those with special needs.
5. Provide further transparency about students' pathways and monitor how changes are impacting pathways, including students earning a Certificate of Achievement and Certificate of Accomplishment.

Thank you in advance for your consideration.

Sincerely,



Fulvio Valentinis
Chairperson
Windsor-Essex Catholic District School Board



Joanna Zeiter, Chair
Special Education Advisory Committee Chair
Windsor-Essex Catholic District School Board

cc: Terry Lyons, Director of Education WECDSB
MPP Windsor and Essex County
WECDSB Board Trustees
WECDSB SEAC Members
Provincial DSB SEAC Chairs